



KERJEAN Jean

Naissance : 20 octobre 1926 - Plabennec (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [Groupe Action Directe](#), [D.F](#)

Pseudonyme(s) : Goulven

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Torturé, Déporté

Décès : 19 septembre 1993 - Bohars (29)

Jean Goulven Kerjean réside à Lambézellec où il travaille comme apprenti mécanicien au garage Citroën. Parmi ces fréquentations sous l'occupation, se détache un groupe composé de Marcel Abasque, [Roger Cabon](#), [Guy Hennebaut](#), René et [Jean Morvan](#). Ce petit groupe se fait appeler le *Double-Trio* (D.T).

Il quitte tout et entre en résistance au mois de juillet 1943. Il intègre, sur proposition de [Georges Dauriac](#), le groupe [Action Directe](#), corps-franc du mouvement [Défense de la France](#). Jean participe à plusieurs opérations et coups de mains clandestins. En janvier 1944, avec son ami [Guy Hennebaut](#), Jean cumule déjà 22 destructions de postes de fumigènes de D.C.A allemands ainsi que des coupures de lignes téléphoniques. Il s'adonne également à la diffusion du journal clandestin du mouvement.

Le 20 novembre 1943 vers 20h30, [Yves Hall](#), [Francis Beauvais](#), [René Le Grill](#), Jean Kerjean et [Roger Cabon](#) se rendent à la mairie de Guilers pour y dérober les tickets d'alimentation au profit de la Résistance.

Le 11 février 1944, vers 21 heures, le groupe [Action Directe](#) attaque la firme *Wendel* qui travaille pour l'organisation Todt. Ils incendient les ateliers avant de se rendre dans les bureaux de la firme, rue Camille Desmoulins. [Francis Beauvais](#), [Yves Hall](#), [Edmond Borczykowski](#) et Jean Kerjean s'emparent de plusieurs cachets et papiers.

Le 12 mars 1944, la gendarmerie française reçoit l'ordre de mettre en état d'arrestation plusieurs résistants de Brest. Si les gendarmes de la résistance parviennent à prévenir un certain nombre des traqués, Jean Kerjean lui est arrêté à son domicile par le maréchal des logis Jean Tanguy et malgré l'intervention de [Lucas Gallic](#), le jeune Kerjean est escorté jusqu'à la compagnie de Gendarmerie de Brest, à la caserne de Pontanézen. Après vérification d'identité, l'officier en exercice donne ordre de le conduire à l'école Bonne-Nouvelle de Kérinou en Lambézellec ; pour le livrer aux allemands de l'Aussenkommando Brest du Sicherheitspolizei-Kommando (S.D). Durant son interrogatoire, il remarque que les allemands ont une liste nominative des membres du groupe [Action Directe](#). On le questionne sur le cambriolage de la firme *Wendel*. Afin de lui tirer les vers du nez, les allemands le frappent à coups de matraque sur la tête et lui assènent des coups de poing au visage, ce qui lui vaut une dent cassée.

Il est jugé à Brest, en même temps que [Roger Pétron](#), [Joseph Ouvrard](#), [Paul Kervella](#) et [Guy Le Goff](#) par un tribunal allemand de la Kriegsmarine, au 5e étage du 17 rue Jean-Jaurès. Tous condamnés à la peine

capitale en première instance. La peine de Jean sera ultérieurement commuée en de la déportation. Il est classé *Nacht und Nebel*, exécutable à tout moment. Il passe alors par les prisons de Quimper, du Cherche-Midi puis Fresnes à Paris avant d'être déporté en mai 1944 vers Natzweiler Struthof puis, ensuite Allach-Dachau avec [Roger Pétron](#) et Marcel Jacopin.

Les conditions de survie sont très difficiles, [Roger Pétron](#) regrette presque de ne pas avoir été fusillé mais son copain Jean Kerjean lui remonte le moral. Libéré par l'avance des Alliés le 30 avril 1945, il est rapatrié en France le 2 juin.

Après la guerre, il travaille comme mécanicien et épouse Marie-Antoinette Sizun (1932-2019), le 12 juillet 1952 à Lambézellec avec qui il aura trois enfants. Pour son engagement dans la Résistance, il reçoit la médaille Militaire en 1952 et se voit élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur en 1970.

Publiée le jeudi 17 octobre 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour jeudi 16 mai 2024

Sources - Liens

- Commune de Plabennec, registre d'état civil.
- Archives municipales de Brest, fonds *Défense de la France* (51S) et fonds F.N.D.I.R.P (87S).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 30) et fichier départemental des prisonniers politiques et déportés (1397 W 1).
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés "NN" de mai 1944 ([L210](#)).
- Arolsen archives, archives numérisées en ligne.
- PÉTRON Roger, témoignage manuscrit pour le 40e anniversaire de la Libération, 1984.
- GALLIC Lucas, témoignage sur l'arrestation de Jean Kerjean.
- HALL Yves, rapport d'activité du groupe Action Directe, non daté.
- PICHAVANT René, *Clandestins d'Iroise - Tome 4*, éditions Morgane, 1988.
- DERRIEN Jean-François, [Gendarme et Résistant - sous l'occupation 1940-1944](#), édition à compte d'auteur, Spézet, 1994.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Jean Kerjean ([GR 16 P 318539](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel de déportation de Jean Kerjean ([AC 21 P 579576](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>